

1° Éviter l'idolâtrie; 2° le blasphème; 3° l'effusion du sang; 4° la manducation du sang; 5° les péchés contre nature; 6° la rapine; 7° vivre en société et respecter l'autorité (1).

CHAPITRE VII

MOÏSE.

Grandeur de Moïse. — Sa naissance, son enfance. — Il quitte l'Égypte. — Il affranchit son peuple par ses miracles. — Exode. — La colonne de nuée. — Départ d'Israël pour le Sinaï. — De la manne. — Loi donnée sur le mont Sinaï. — Départ du Sinaï; révoltes des Israélites. — Balaam. — Derniers jours de Moïse.

364. — Grandeur de Moïse.

Le plus grand personnage de l'Ancien Testament, c'est Moïse, le fondateur de la nationalité israélite, le libérateur et le législateur de ses frères, celui de tous les hommes qui a eu avec Dieu les rapports les plus familiers et les plus étendus (2). Son histoire se partage chronologiquement en trois périodes distinctes (3), inégales quant à l'importance, mais égales quant à la durée, qui est de quarante ans pour chacune. Nous allons étudier les principaux faits de sa vie et les événements de l'histoire d'Israël qui s'y rattachent, en suivant l'ordre dans lequel ils se sont accomplis. La législation même qu'il donna à son peuple fera l'objet d'un chapitre particulier.

365. — Naissance et enfance de Moïse.

Moïse naquit vers l'an 1500 av. J.-C., de la tribu de

(1) Voir Noël Alexandre, *Hist. eccles., Dissertatio de Noachidarum præceptis*, t. I, p. 27.

(2) Πρώτος πάντων ὁ θαυμασιὸς θεολόγος τε καὶ νομοθέτης, Eusèbe, *Præp. Ev.*, VII, 9, t. XXI, col. 529. Cf. Philo, *Vit. Mos.*, I, 80, Αὐτὸς νομοθετῶν ἀριστος, *Opera*, Paris, 1840, p. 656. Voir le développement, *ibid.* Μωϋσῆς ὁ τῆς θεολογίας ὡκεανός, Théodoret, *Thérapeutique*, *Serm.* 2, l. LXXXIII, col. 841.

(3) *Act.*, VII, 23. 30, 36.

Lévi, *Ex.*, II, 1-2, de la famille de Caath, *Ex.*, VI, 18, la principale de cette tribu. Les rois indigènes de l'Égypte avaient réussi à cette époque à expulser du Delta les princes étrangers, appelés Hyksos ou pasteurs, sous la dynastie desquels Joseph avait été premier ministre. Le pharaon qui régnait alors était probablement Ramsès Méïamoun, celui que les Grecs ont appelé Sésostris. Il opprima les Hébreux, de même race que les anciens envahisseurs de l'Égypte, et leur ordonna de noyer tous les enfants mâles. Le jeune Moïse, exposé sur le Nil, dans une nacelle de papyrus, fut sauvé de la mort par la fille de Ramsès, appelée Thermuthis, d'après Josèphe, *Ant. Jud.*, II, IX, 5. Après avoir sucé le lait de sa mère, qui devint sa nourrice et lui inspira assurément tout à la fois l'amour du vrai Dieu et de son peuple opprimé, il fut élevé à la cour, reçut une éducation royale et apprit toutes les sciences des Égyptiens, *Act.*, VII, 22. C'est ainsi que la Providence le préparait, à l'insu des hommes, au rôle important qu'elle lui destinait.

366. — Moïse est obligé de quitter l'Égypte.

Dieu semble avoir fait germer en Moïse, lorsque il eut atteint l'âge de 40 ans, le désir de travailler à l'affranchissement de son peuple : c'est ce que témoigne le meurtre de l'Égyptien qu'il tua, pour venger un Israélite opprimé, *Ex.*, II, 11-15; cf. *Act.*, VII, 24. Mais les Hébreux n'étaient pas mûrs pour la délivrance. Les circonstances politiques étaient défavorables, il est vrai, parce que Ramsès II gouvernait avec une main de fer et dans tout l'éclat de sa gloire. Cependant, les pharaons eussent-ils été moins puissants, les descendants d'Abraham étaient trop avilis par l'esclavage pour songer à secouer le joug. Ce n'étaient plus les fiers et fougueux enfants de Jacob qui ne pouvaient endurer l'outrage fait à leur sœur Dina et la vengeaient par le fer et le feu, c'étaient des âmes serviles. Seule la tribu de Lévi semble avoir conservé plus de vigueur et d'énergie, à en juger par le rôle qu'elle joue dans les événements de cette époque (1).

(1) Cf. I *Reg.*, II, 27-28; *Ex.*, XXXII, 26-27.

Dans cet état de choses, Moïse, coupable du meurtre d'un Égyptien, dut s'enfuir pour échapper aux dangers que lui faisait courir son action (1). Il se retira en Madian, dans un pays où il n'avait plus à craindre le pharaon, et où, grâce aux caravanes qui faisaient le commerce entre l'Asie et l'Égypte, il pouvait être renseigné sur les événements qui se passaient dans la vallée du Nil. Là il épousa une fille de Jéthro, scheik et pontife, comme Melchisédech, et homme d'une grande sagesse, Ex., XVIII.

367. — La vision de l'Horeb.

Moïse demeura 40 ans dans le désert. Par ce long séjour, Dieu voulait lui faire bien connaître à l'avance les lieux où il devait donner la loi à son peuple. Au bout de ce temps, il apparut à son serviteur; dans la sublime vision de l'Horeb, il souleva en sa faveur un coin du voile qui le cache aux regards de l'homme et lui révéla, sur sa nature, ce que l'Ancien Testament devait nous faire connaître de plus profond : je suis l'Être, je suis le vivant, Jahvé ou Jéhovah (2). La révélation du Nouveau Testament nous a fait pénétrer plus avant dans la vie intime de Dieu et nous a montré clairement trois personnes en une substance unique, mais elle ne nous en a pas appris davantage sur la nature même de Dieu, *l'ens simpliciter* (3).

(1) On a observé avec raison que les détails que donne l'Exode, II, 13-14, sont une preuve de la véracité de l'historien, car la fuite de Moïse est occasionnée par la méchanceté de ses frères plutôt que par l'hostilité des Égyptiens.

(2) Ex., III, 14; VI, 3. — La véritable prononciation de Jéhovah paraît être jahveh. Il est certain que la prononciation de Jéhovah n'est pas exacte; les Hébreux, ne prononçant jamais le nom ineffable par respect, lui ont toujours substitué, dans la lecture, là où il se rencontre dans le texte sacré, un autre nom divin, ordinairement *Adonai*, « Seigneur, » ou *Elohim*, « Dieu. » De là vient que les Septante et S. Jérôme ont rendu יהוה, Yhvh, par ὁ Κύριος et *Dominus*. Quand le texte hébreu fut ponctué, les Massorètes, à cause de l'usage de leur nation, mirent sous le nom יהוה, non pas les voyelles véritables, mais celles d'Adonai.

(3) Comme toutes les théophanies de l'Ancien Testament, celle-ci était parfaitement appropriée à l'état dans lequel se trouvait Israël. Dieu,

C'est là le premier acte du grand drame de la délivrance d'Israël, affranchi du joug de fer de l'Égypte. Il caractérise parfaitement l'œuvre que va faire Moïse et nous en donne le sens et la portée : le but de Dieu, et par conséquent de son serviteur, n'est pas exclusivement national ou politique; il est principalement religieux : conserver la vraie religion et le dépôt sacré de la révélation, telle est la mission du peuple hébreu, la clef de toute son histoire : « *Esto tu populo in his quæ ad Deum pertinent* » (1).

Le Seigneur révéla cette vocation d'Israël à Moïse d'une manière claire et précise. C'est ce qui a fait de lui le plus grand prophète de l'Ancien Testament. (2) Il remplit si bien les vues de Dieu, il réussit si complètement à jeter, pour ainsi dire, son peuple dans le moule divin, qu'il en fit, malgré de nombreuses défaillances, le conservateur du culte de Jéhovah et de la révélation, n° 375.

368. — Retour de Moïse en Égypte; dispositions de son peuple.

Moïse, obéissant à la vision de l'Horeb, retourna en Égypte (3). De grandes difficultés l'y attendaient, du côté d'Israël, dont l'âme était abaissée par la servitude; du côté surtout du pharaon, qui était probablement alors Menephtah, fils de Ramsès II. Il trouva cependant deux points d'appui considérables, chez les Hébreux, pour faire accepter sa mission surnaturelle : c'était 1° le souvenir demeuré toujours vivant parmi eux de la promesse faite à leurs pères et leur assurant la possession future de la terre de Chanaan (4). Ils n'avaient pas oublié les engagements solennels du Seigneur envers leur race, non plus que les bénédictions de Jacob

apparaissant dans un buisson ardent qui ne se consumait pas, attestait que son peuple, quoique plongé dans la fournaise de l'affliction, ne serait pas détruit. Act., VII, 29-33; Philo, *Vita Mos.*, I, 12.

(1) Ex., XVIII, 19; cf. X, 25 sq.; VIII, 26 sq.

(2) Num., XII, 7-8; Osée, XII, 13.

(3) Ex., IV, 20.

(4) A Abraham, Gen., XV, 16; XVII, 8; à Isaac, XXVI, 3; à Jacob, XXVIII, 13; XLVI, 4.

mourant (1); ces paroles prophétiques empêchaient de s'éteindre dans leur cœur la flamme de la foi et de l'espérance. Ils se rappelaient aussi que Jacob avait été enterré dans la Terre Promise et que leurs pères avaient juré à Joseph d'emporter ses ossements en Chanaan, quand ils iraient en prendre possession (2). Ces souvenirs avaient même porté les plus braves d'entre eux à entreprendre des campagnes ou au moins des razzias en Palestine, d'après des indications d'ailleurs sommaires et vagues du premier livre des Paralipomènes. C'est ainsi qu'il est question d'une expédition tentée par les Éphraïmites contre les habitants de Geth, dont ils voulaient prendre les bestiaux et qui les massacrèrent (3); d'une fille d'Éphraïm, qui fonda en Chanaan Béthoron et quelques autres villes; de la famille de Séla, de la tribu de Juda, laquelle domina en Moab (4).

2° Le second point d'appui que trouva Moïse, ce fut l'oppression même sous laquelle son peuple était accablé. Le chapitre premier de l'Exode nous raconte quels étaient les indignes traitements infligés par le pharaon aux Israélites. L'égyptologie a surabondamment confirmé le récit biblique : elle nous montre Ramsès II sous un jour plus odieux encore, s'il est possible (5). Son fils Menephtah, qui gouvernait du temps de l'Exode, avait continué la politique barbare de son père.

369. — Moïse obtient par ses miracles l'affranchissement de son peuple.

Cependant, malgré le souvenir toujours vivant des promesses faites aux patriarches et la dureté du joug égyptien, Moïse n'aurait point réussi à entraîner son peuple et à le faire obéir aux ordres de Dieu, si le Seigneur ne l'avait armé d'un pouvoir surnaturel qui lui fit briser tous les obstacles. Les

(1) Gen., XLVIII, 22; XLIX.

(2) Gen., XLIX; 29; L, 23-24.

(3) I Par., VII, 21. Voir Calmet, *in loco*, p. 68-69.

(4) I Par., VII, 24; IV, 21-23.

(5) Voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. II, p. 223.

pharaons avaient un trop grand intérêt à retenir des esclaves qui leur étaient utiles, pour ne point entraver de toutes manières la mission de leur libérateur. Celui-ci voulait se servir des maux de ses frères, afin de leur inspirer le dégoût de la servitude. Le roi d'Égypte essaya de rendre odieux aux Israélites celui qui travaillait à les affranchir, et il y réussit. Il aggrava les corvées qu'il leur imposait, afin qu'ils n'eussent point le loisir de tramer une révolte, mais surtout afin de les irriter contre l'homme qui, en leur soufflant des idées d'indépendance, avait attiré sur eux des charges nouvelles et plus intolérables encore. Moïse ne parvint à rendre le courage aux Hébreux et à triompher de l'opposition et de la mauvaise volonté de Menephtah que par d'éclatants miracles (1). Il dompta les Égyptiens par une suite de fléaux, connus sous le nom des dix plaies d'Égypte (2).

370. — Les dix plaies d'Égypte.

Les dix plaies d'Égypte sont de nature diverse : quelques-unes sont naturelles en elles-mêmes, mais elles sont toutes miraculeuses dans leur application et dans les circonstances qui les accompagnèrent. 1° La première fut le changement de l'eau du Nil en sang, miracle qu'il ne faut pas confondre avec la coloration annuelle du Nil en rouge, au mois de juillet. — 2° La seconde consiste dans une invasion extraordinaire de grenouilles. — 3° La troisième, dans une invasion

(1) Les paroles de Dieu, Ex., VII, 3; *Ego indurabo cor ejus* [Pharaonis], ont servi de prétexte à de nombreuses attaques contre le texte sacré. S. Augustin répond : *Indurat cor non apponendo gratiam* [efficacem], *non autem impellendo ad malitiam*. Voir Cornél. a Lap., Migne, *Cursus C. S. S.*, t. V, col. 981. Il remarque du reste avec raison, col. 979 : « Quoties noster interpres in Exodo vertit *ingravatum est*, accipe : *ingravavit se cor*, id est, *voluntas Pharaonis*; sic enim Hebræa ubique veritas. Ipse ergo Pharaon proprie et positive se induravit, Deus vero permissive et indirecte. Ita censent et explicant passim Patres omnes et interpretes catholici. » Cf. S. Aug., *Quæst. XVIII in Exod.*, t. XXXIV, col. 601.

(2) Sur les *incantationes Ægyptiacas*, Ex., VII, 11, et le pouvoir des démons, voir S. Aug., *De Civ. Dei*, XVIII, 18, t. XLI, col. 574; *De Trin.*, l. III, c. 8, t. XLII, col. 875; S. Thom., I, q. 141, a. 4. Cf. cependant Bergier, *Dict. de théol.*, article *Magicien*.

de moustiques. — 4° La quatrième, dans une invasion de mouches dont l'espèce n'est pas déterminée avec certitude. — 5° La cinquième fut une épizootie qui fit périr un grand nombre d'animaux. — 6° La sixième, une maladie qui couvrit les hommes d'ulcères. — 7° La septième, un orage terrible qui ruina les récoltes. — 8° La huitième compléta la précédente : une armée de sauterelles acheva de détruire tout ce qu'avait épargné la grêle. — 9° La neuvième plongea l'Égypte dans les ténèbres. — 10° La dixième, la plus terrible de toutes, fut la mort de tous les premiers-nés du pays, à l'exception des enfants des Hébreux, qui furent à l'abri de cette plaie comme de toutes les autres. — Le souvenir de ces merveilles resta profondément gravé dans la mémoire d'Israël : le Psalmiste les chanta, Ps. LXXVII, et le dernier par la date des écrivains de l'Ancien Testament, l'auteur de la Sagesse, les décrivit en grec, à la fin de son livre (1).

371. — Sortie d'Égypte.

Quand Dieu, par la main de Moïse, frappa l'Égypte des dix plaies, la cour était à Tanis (2). Les Hébreux habitaient au sud de cette ville, à Ramsès, aujourd'hui, Tell-el-Maschuta, et dans les environs. C'est de là qu'ils partirent après avoir célébré la première Pâque, lorsque, après la mort de tous les premiers-nés des Égyptiens, Menephtah eut enfin consenti à leur départ (3). Ils se dirigèrent d'abord vers le nord-est, pour aller prendre la route directe de la Palestine qui longeait le bord de la Méditerranée, jusqu'à Gaza, ville qui faisait partie de la Terre Promise; mais au bout de deux jours de marche,

(1) Pour les développements et les détails sur les plaies d'Égypte, on peut voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. II, p. 260-318.

(2) Ps. LXXVII, 12-13.

(3) Les Hébreux, en quittant l'Égypte, empruntèrent ou plutôt demandèrent aux Égyptiens, comme le porte le texte original, Ex., XII, 35-36, des bijoux et des vêtements, parce que c'étaient les objets précieux qu'il était le plus facile d'emporter. Ils leur furent donnés, par la permission de Dieu, sous le coup de la terreur causée par la dixième plaie; ce n'était qu'une compensation partielle des immeubles considérables qu'ils laissaient, en parlant, entre les mains des Égyptiens.

Dieu leur ordonna de revenir sur leurs pas, vers le sud. Ils étaient arrivés à l'extrémité de la Mer Rouge, au nord-ouest de la pointe septentrionale de ce que nous appelons aujourd'hui le golfe de Suez, lorsque Menephtah, regrettant de leur avoir permis de partir, se mit à leur poursuite avec ses chariots. Il atteignit bientôt les Hébreux, qui se trouvèrent enfermés ainsi au sud par les eaux de la mer, à l'ouest par la chaîne du Djebel Attaka, au nord et à l'est par l'armée égyptienne. Tout était humainement perdu; mais Dieu n'avait voulu les réduire à cette extrémité que pour se les attacher à jamais par une reconnaissance éternelle. Sur son ordre, Moïse commanda à la mer, et Israël passa de l'autre côté du golfe, entre deux murailles d'eau, qui se refermèrent sur leurs ennemis pour les engloutir quand ils essayèrent de suivre la même route. Tel fut le passage de la mer Rouge, l'un des plus grands miracles qu'enregistrent nos Saints Livres.

Moïse le chanta, aussitôt après la délivrance de son peuple, dans un admirable cantique; les psalmistes et les prophètes le chantèrent à leur tour, et S. Paul, dans ses Épîtres, redisait aux premiers chrétiens cet insigne bienfait du Seigneur, figure du baptême (1).

372. — La colonne de nuée.

Le passage de la Mer Rouge, qui eut lieu la nuit, fut favorisé par un autre miracle, celui de la colonne de nuée. Dès le départ des Hébreux, elle les protégea le jour contre le soleil et les éclaira la nuit. Pendant qu'ils traversaient les eaux, elle était lumineuse de leur côté, obscure du côté des Égyptiens. Elle les accompagna tout le temps qu'ils vécurent dans le désert (2). — Les rationalistes ont voulu réduire

(1) I Cor., x, 2. — Rollin, dans un morceau célèbre de son *Traité des Études*, t. II, p. 138 sq., a fait ressortir les beautés littéraires du Cantique de Moïse. Ce travail est reproduit tout au long dans M. l'abbé Drioux, *Cours de littérature, style, composition et poétique*, éd. de 1851, p. 404 sq. — Pour la sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge, cf. *La Bible et les découvertes modernes*, t. II, p. 319-411.

(2) Ex., XIII, 21-22; XIV, 19-20; Num., IX, 21; XIV, 14; II Esd., IX, 19; I Cor., x, 1.

cette colonne miraculeuse à une simple lanterne. « Dans tout l'Orient, dit M. Léon de Laborde, les caravanes et les troupes armées qui marchent la nuit, pour éviter la chaleur du jour, se font précéder par des porteurs de fanaux à cheval ou à pied. Ces fanaux, qui éclairent la route et évitent les rencontres gênantes dans un défilé ou sur un pont, sont en forme de réchauds, placés au bout d'une pique. Le feu y est entretenu avec du bois résineux ou de la résine en pâte. Lorsque je quittai Constantinople, ces réchauds, appelés *maschlas*, avaient trouvé place parmi les rares ustensiles de notre équipement de voyage, et plus d'une fois, pour atteindre la halte du soir, si nous étions surpris par la nuit, nous allumions nos fanaux. Une grande caravane, comme celle de la Mecque ou celle des pèlerins du Jourdain, qui marche dans le désert, ainsi éclairée, offre le spectacle le plus fantastique. Ces lueurs, tantôt claires, tantôt sépulcrales, rendues plus vives par le reflet des armes et la variété des couleurs des vêtements, éclairent la plaine et, au milieu d'elle, les hommes qui semblent des fantômes. Dans les villes, on se sert également de ces *maschlas*, et ils sont à une ou plusieurs branches, selon le luxe qu'on y met... Si nous voulions pousser plus loin nos recherches, nous trouverions dans l'antiquité plus d'une trace de cet usage; ainsi, Xénophon parle d'un roi de Sparte qui, partant pour la guerre, se fait précéder par un porteur de fanaux, et Curtius (v, 2) nous apprend qu'Alexandre avait adopté un signal semblable pour servir de point de ralliement à son armée : signal qui jetait du feu la nuit et de la fumée le jour. Tous ces faits sont dans l'ordre très naturel des choses et ne sont pas plus extraordinaires que le pain qu'on cuit ou l'habit dont on se couvre. C'est le résultat de l'industrie des hommes. Si les Israélites n'avaient eu devant eux que la fumée ou le feu des réchauds de ce genre, il n'en eût pas été davantage question, ce fait serait resté confondu avec tous les événements aussi simples d'une vie de voyage; mais puisque Moïse parle d'une colonne miraculeuse, qui est de fumée le jour et de feu la nuit; que cette colonne sert de guide et que l'Éternel

*On imagine, une pareille hypothèse les rationalistes ont fait un
mi le jour de l'aube, et ont oublié d'allumer les lanternes.*

la conduit, Num., xiv, 14; qu'elle devient, selon l'occasion, ténébreuse d'un côté et lumineuse de l'autre, Ex., xiv, 19 [il est clair qu'il entend raconter un vrai miracle, produit par l'intervention surnaturelle de Dieu] » (1).

373. — Départ pour le Sinai.

Mais il ne suffisait pas au Seigneur d'avoir arraché Israël au joug de l'Égypte; il fallait que de ces esclaves, de ces fellahs courbés sous la corvée, il fit un peuple, lui donnât une loi et surtout ravivât ses sentiments religieux pour le rendre digne de la mission qu'il lui confiait, celle de conserver le dépôt de la révélation. Il le conduisit donc aux lieux mêmes où il avait chargé Moïse de l'affranchir, c'est-à-dire au Sinai.

Les Hébreux mirent deux mois à se rendre du golfe de Suez à la montagne du Sinai. Pendant ce temps eurent lieu plusieurs événements dont il est nécessaire de parler (2).

374. — De la manne.

1° Le libérateur des Hébreux était loin d'être au bout de ses épreuves, après avoir quitté l'Égypte. Il était à la tête de deux à trois millions d'hommes, et, sur l'ordre de Dieu, il les avait conduits dans un désert sans ressources. Quand ils eurent épuisé les provisions qu'ils avaient emportées avec eux (3), ils se demandèrent avec anxiété : Comment vivre ? comment se nourrir ? Ils avaient commencé à murmurer à Mara, Ex., xv, 24, à cause de la disette d'eau potable; la ques-

(1) L. de Laborde, *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres*, 1841, p. 72-73.

(2) Sur la route suivie par les Israélites, voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. II, p. 413 sq.

(3) Il resta toujours aux Israélites un peu de farine et des troupeaux, puisque le texte sacré nous montre les chefs de tribu offrant à Dieu un sacrifice de la farine et des victimes, Num., vii, 13 sq.; Lev., viii, 2, 26, 31 sq.; ix, 4; x, 12; xxiv, 5 sq. Il leur était aussi permis d'acheter aux Bédouins du désert ce qu'il leur plaisait de se procurer, Deut., ii, 6; cf. Jos., i, 11. Mais il était absolument impossible aux Hébreux de vivre dans la solitude sans une nourriture miraculeuse, comme nous allons le voir.

tion des subsistances augmenta bien davantage encore leurs murmures, Ex., xvi, 2-3. Après les prodiges signalés que Dieu avait accomplis déjà en leur faveur, ils auraient dû avoir en lui pleine confiance et compter sur sa providence paternelle ; mais leur défiance se montra incorrigible. Le Seigneur n'en subvint pas moins à leurs besoins, il leur envoya des nuées de cailles et la manne. La manne ne cessa pas de tomber du ciel, pendant quarante ans, pour les nourrir.

2° Les rationalistes ont nié que la manne fût un aliment miraculeux. Il faut établir contre eux qu'elle était véritablement un don accordé surnaturellement à son peuple par le Seigneur.

On rencontre dans certaines parties du désert du Sinâi (1) une manne naturelle comestible ; les Bédouins l'appellent encore aujourd'hui *manna esemma* ou *manne céleste* (2). C'est une gomme blanchâtre, exhalant une odeur parfumée, qui découle du tamaris, *Tamarix mannifera* (3). Le tamaris croît dans la moitié occidentale de la péninsule du Sinâi, dans l'Arabie Pétrée, en Moab et en Galaad. Dans la pénin-

(1) Ritter, *Die Sinai-Halbinsel, Palästina und Syrien*, Berlin, 1848-1855, t. I, p. 165, 216, 488, 632, 647, 671, 711, 838, 1050, 1060 ; t. II, p. 562, 589, 573, 1197.

(2) Ce nom de manne a sans doute été donné par les Arabes à la gomme du tamaris, à cause de quelques traits de ressemblance qu'ils ont remarqués entre cette gomme et la manne miraculeuse.

(3) Voici la naïve description que fait de la manne d'Arabie, d'après le doyen du chapitre de Mayence, Bernard de Breydenbach (qui entreprit en 1482 un pèlerinage au mont Sinâi, publié in-folio en 1486 sous le titre d'*Opusculum sanctorum peregrinationum*), un carme de Pont-Audemer, frère Nicole Le Huen : « En ceste vallée où est le monastère (le couvent du Sinâi), et es aultres prochaines autour du Synay, on treuve de la manne le moys d'aoust et de septembre tant seulement, laquelle est cuillie par les religieux et Arabes, et la vendent aux pelerins. Ceste manne chiet à l'aube du jour, en manière de praine et rausée, et est cuillie sur la pointe des herbes, comme on voit par deca sur l'erbe la rausée. Celle que chiet sur les fouilles ou sur la pierre se assemble comme gomme. Au feu ou au soleil, se font. Le goust est comme miel et se prend aux dents de celluy qui la mange. Les pelerins en achatent largement. » *Des saintes pègrinations de Iherusalem et des avirons et des lieux prochains ; du mont de Synay et la glorieuse Katherine*, in-4°, Lyon, 1488, page oii verso.

sule du Sinâi, le suintement de la gomme qui découle de cet arbrisseau a lieu aux mois de mai et de juin, surtout après les hivers pluvieux. Quand cette saison a été sèche, la gomme manque complètement. Elle a le goût du miel. Ehbrenberg avait cru que c'était la piqûre d'un petit insecte, auquel il donna le nom de *coccus manniparus*, qui faisait couler la manne des branches du tamaris, mais c'est une erreur (1). Elle tombe par terre, à peu près sous la forme de la gomme qui découle, en France, des cerisiers, des pruniers, des amandiers, et qui se détache quand elle est trop abondante ou qu'elle est détremée par la pluie. La manne, qu'on recueille ainsi sur le sol, est sale et mêlée d'éléments hétérogènes ; les Arabes la mettent dans des pots où ils la font bouillir ; ils la tamisent ensuite à travers un linge, pour la purifier, et ils la placent enfin dans des bouteilles de cuir, où on peut la conserver plusieurs années. Les Bédouins indigènes et les moines grecs la mangent avec du pain, en guise de miel (2), mais non seule ou en forme de gâteaux. Il est certain que cette gomme est incapable d'entretenir les forces et la vie. « Cette manne, dit M. Berthelot, qui ne saurait être suspect, car il prétend que la manne dont parle l'Exode n'est autre que celle du tamaris, cette manne ne saurait suffire comme aliment, puisqu'elle ne contient pas de principe azoté » (3).

3° Telle est la manne que les ennemis de la foi veulent confondre avec celle qui nourrit les Israélites dans le désert. On ne saurait nier qu'il n'existe entre l'une et l'autre certains traits de ressemblance, établis par les naturalistes, mais il est impossible de méconnaître aussi les différences essentielles qui les distinguent.

Les Hébreux reçurent pour la première fois la manne dans le désert de Sin, après le huitième campement, Ex., xvi, 1,

(1) Ritter, *loc. cit.*, t. I, p. 674 sq. On sait que les pucerons sont produits en masse sur les arbres qui suent le miélat, sans qu'on doive les considérer pour cela comme la cause du phénomène.

(2) Constantin James, *Les Hébreux dans l'isthme de Suez*, p. 59.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, sept. 1861, p. 586.

14, et elle les accompagna jusque sur la rive orientale du Jourdain pendant l'espace de quarante ans. Elle cessa de tomber quand ils eurent passé le fleuve, Jos., v, 12. Durant ces quarante années, elle tomba tous les jours comme une rosée, sur la terre, Num., xi, 9, en quantité suffisante pour l'entretien de deux à trois millions d'Israélites. Chacun en ramassait ce qui lui était nécessaire pour sa subsistance et celle de sa famille, un gomor par tête, Ex., xvi, 16. Cf. n° 188. La veille du sabbat, la pluie de manne était double, et chacun devait s'approvisionner pour deux jours afin de ne point violer le repos du sabbat, Ex., xvi, 22-24. Les autres jours de la semaine, si l'on en recueillait plus qu'il n'était nécessaire, elle était le lendemain remplie de vers, v. 20. Chacun avec son gomor, quel que fût son appétit, avait la quantité que réclamaient ses besoins, v. 18. La manne tombait du ciel et couvrait la terre comme de la gelée blanche, v. 14. Elle avait la grosseur de la graine de coriandre et la couleur du bdellium, c'est-à-dire qu'elle était blanche. Le bdellium est une gomme résineuse qui coule de la bdella, espèce de palmier; la coriandre est une plante ombellifère à petites graines rondes. La manne était moulue dans un moulin à bras ou pilée dans un mortier; on la faisait cuire dans une marmite, et on en formait des tourtes ou des gâteaux qui avaient le goût d'un pain à l'huile, Num., xi, 7-8, ou du miel, Ex., xvi, 31. Les Israélites, dégoûtés de cette nourriture, la traitent de *cibus levissimus*, Num., xxi, 5 : « Deest panis, non sunt aquæ, anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo; » mais ils ne se plaignent cependant jamais de la faim.

D'après les détails donnés par Moïse sur cet aliment miraculeux, on voit donc que ce n'était pas une gomme naturelle. « La manne du tamaris, dit M. Constantin James, s'étale à la manière d'une rosée sur l'arbuste auquel elle adhère; il n'en tombe que des parcelles sur le sol; sa forme n'est pas celle de graines, mais de larmes, d'où le nom de *manne en larmes*, sous lequel on la désigne communément; sa sécrétion n'offre non plus aucune intermittence; elle se conserve indéfiniment; enfin, par l'action du feu, loin de durcir, elle prend

la consistance d'un sirop... Ainsi donc, il n'y a rien de fondé, ni même de raisonnable, dans ce rapprochement entre la manne du Sinaï et celle du tamaris. Vouloir que cette dernière ait pu nourrir le peuple hébreu pendant quarante ans, c'est comme si on disait que, dans nos climats, toute une population a pu vivre quarante ans également à l'aide de mûres, ou mieux de graines de ricin, le ricin étant comme la manne un purgatif. » Il fallait, a-t-on calculé approximativement, sept millions de kilogrammes de manne par semaine pour nourrir les Hébreux. La Péninsule entière ne les aurait pas fournis en quarante ans. « Telle est la rareté de l'arbuste qui la produit, dit M. Constantin James, qu'ils n'en auraient pas eu pour un repas » (1). La manne biblique n'était donc pas un fruit du Sinaï, elle était réellement le pain du ciel : *Pluit illis manna ad manducandum, et panem de caelis dedit eis; panem angelorum manducavit homo* (2).

375. — Dieu donne la loi à son peuple sur le mont Sinaï.

1° Moïse, après avoir miraculeusement abreuvé les Israélites, Ex., xvii, 6-7, et triomphé par la prière des attaques d'Amalec, Ex., xvii, 8-13, arriva enfin au Sinaï, au lieu même où il avait reçu sa mission, et où Dieu voulait donner sa loi à son peuple. Les Hébreux y séjournèrent près de onze mois, Ex., xix, 1 et Num., x, 11 : ce n'était pas un temps trop long pour les grandes choses que le Seigneur se préparait à y accomplir, c'est-à-dire la promulgation du Décalogue, d'un code civil, et surtout d'un rituel religieux, son but principal étant de faire d'Israël le gardien et le conservateur de la révélation.

« Aucun endroit du monde n'était plus propice que le mont Sinaï à l'établissement de la religion mosaïque. Cette chaîne de montagnes d'une hauteur vertigineuse, avec ses cimes et ses crêtes nues et bouleversées; le profond silence de la soli-

(1) C. James, *Les Hébreux dans l'isthme de Suez*, p. 60-62.

(2) Ps. LXXVII, 24-25. Cf. Ex., xvi, 4; II Esd., ix, 20; Ps. civ, 40; Sap., xvi, 20; Joa., vi, 31; I Cor., x, 3. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, t. II, p. 432 sq.